



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 56) — *Loi modifiant la Loi sur les statistiques de l'état civil/The Vital Statistics Amendment Act*

M. le *ministre* SWAN

(N° 57) — *Loi modifiant le Code de la route (conduite avec facultés affaiblies par la drogue)/The Highway Traffic Amendment Act (Countermeasures Against Drug-Impaired Driving)*

M. le *ministre* ALLUM

(N° 58) — *Loi sur le Manitoba Institute of Trades and Technology/The Manitoba Institute of Trades and Technology Act*

M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS

(N° 59) — *Loi modifiant la Loi sur l'adoption et la Loi sur les statistiques de l'état civil (accès aux documents de naissance et d'adoption)/The Adoption Amendment and Vital Statistics Amendment Act (Opening Birth and Adoption Records)*

M. le *ministre* SWAN

(N° 60) — *Loi sur la justice réparatrice/The Restorative Justice Act*

M. SCHULER

(N° 211) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (vérification du registre concernant les mauvais traitements — droits non exigibles à l'égard des bénévoles)/The Child and Family Services Amendment Act (No Fee for Registry Checks Respecting Volunteers)*

M^{me} STEFANSON

(N^o 213) — *Loi sur la responsabilité et la transparence en matière réglementaire/The Regulatory Accountability and Transparency Act*

PÉTITIONS

M^{me} MITCHELSON

M^{me} STEFANSON

M. FRIESEN

M. PEDERSEN

M. EICHLER

M. CULLEN

M. EWASKO

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

QUESTIONS ÉCRITES

M. SCHULER

11. Le député d'Elmwood peut-il divulguer si la photo sur laquelle il figure, publiée dans l'édition du 2 avril 2014 du journal communautaire *The Herald*, est une publicité payée à même des fonds provenant de l'Assemblée législative ou du gouvernement provincial?
12. Étant donné que le député d'Elmwood est identifié en tant que député du Parlement et non de l'Assemblée législative du Manitoba dans une photo publiée dans l'édition du 2 avril 2014 du journal communautaire *The Herald*, peut-il divulguer si la photo a été prise avec l'aide de fonctionnaires ou de ressources du gouvernement provincial ou de l'Assemblée législative du Manitoba?

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(20 h 6 min)

(Assemblée — Administrations municipales)

(salle 255 — Conservation et Gestion des ressources hydriques)

(salle 254 — Santé, Vie saine et Aînés)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la ministre HOWARD

(N^o 32) — *Loi modifiant la Loi sur l'Institut manitobain de l'Association canadienne de gestion des achats/The Manitoba Institute of the Purchasing Management Association of Canada Amendment Act*
(M^{me} la ministre BLADY)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le ministre SWAN

(N^o 3) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité des témoins/The Witness Security Amendment Act*
(M. PEDERSEN)

Motion de M^{me} la ministre BRAUN

(N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies et les interventions d'urgence/The Fires Prevention and Emergency Response Amendment Act*
(M^{me} STEFANSON)

Motion de M. le ministre LEMIEUX

(N^o 18) — *Loi modifiant la Loi sur les pratiques commerciales (mesures de protection et d'exécution améliorées à l'intention du consommateur)/The Business Practices Amendment Act (Improved Consumer Protection and Enforcement)*

(M^{me} STEFANSON)

Motion de M^{me} la ministre OSWALD

(N^o 33) — *Loi sur les occasions d'apprentissage en milieu de travail (marchés de travaux publics)/The Apprenticeship Employment Opportunities Act (Public Works Contracts)*

(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* ALLUM

(N° 37) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (branchement à Internet)/The Public Schools Amendment Act (Connecting Schools to the Internet)*

(M. PEDERSEN)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* ASHTON

(N° 21) — *Loi sur la Société canadienne du Port arctique de Churchill/The Churchill Arctic Port Canada Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* BJORNSON

(N° 23) — *Loi sur la stratégie en matière d'habitation coopérative/The Cooperative Housing Strategy Act*

M. le *ministre* ROBINSON

(N° 48) — *Loi sur la gouvernance de la nation dakota de Sioux Valley/The Sioux Valley Dakota Nation Governance Act*

M. le *ministre* SWAN

(N° 49) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

M^{me} la *ministre* BRAUN

(N° 50) — *Loi sur la protection des travailleurs temporaires (modification de la Loi sur le recrutement et la protection des travailleurs et du Code des normes d'emploi)/The Protection for Temporary Help Workers Act (Worker Recruitment and Protection Act and Employment Standards Code Amended)*

M. le *ministre* SWAN

(N° 51) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*

M^{me} la *ministre* BLADY

(N° 52) — *Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs (interdiction visant le tabac aromatisé et autres modifications)/The Non-Smokers Health Protection Amendment Act (Prohibitions on Flavoured Tobacco and Other Amendments)*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 53) — *Loi modifiant la Loi sur la pêche et la Loi sur la conservation de la faune (dédommagement)/The Fisheries and Wildlife Amendment Act (Restitution)*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la *ministre* BRAUN

(N^o 54) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail (délais relatifs aux décisions et aux audiences de la Commission du travail)/The Labour Relations Amendment Act (Time Lines for Labour Board Decisions and Hearings)*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 55) — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement (réduction de l'exposition aux pesticides)/The Environment Amendment Act (Reducing Pesticide Exposure)*

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 61) — *Loi sur la protection des tourbières et modifications connexes/The Peatlands Stewardship and Related Amendments Act*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 62) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (contrats de services de communication à distance)/The Consumer Protection Amendment Act (Contracts for Distance Communication Services)*

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

PROPOSITIONS

M. GAUDREAU — Sécurité ferroviaire au Manitoba

14. Attendu :

que le gouvernement provincial croit fermement dans l'industrie ferroviaire du Manitoba;

qu'une industrie ferroviaire sécuritaire et prospère profite à tous les Manitobains car elle crée de bons emplois et renforce l'économie locale;

que des mesures de sécurité ferroviaire strictes sont essentielles à la protection des collectivités traversées par des lignes ferroviaires et de la marchandise transportée par voie ferrée;

que les déraillements survenus à Lac Mégantic, au Québec, à Gainford, en Alberta, et à Plaster Rock, au Nouveau-Brunswick, nous rappellent de façon convaincante les risques liés au transport des matières dangereuses par voie ferrée;

que les provinces s'entendent de plus en plus pour dire qu'il faut faire davantage pour améliorer la sécurité ferroviaire, notamment lors du transport des matières dangereuses;

que la législation fédérale actuelle régissant les lignes ferroviaires manque de transparence et de mesures de sécurité nécessaires pour assurer la sécurité des collectivités manitobaines,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba demande au gouvernement fédéral de mettre en place une réglementation plus stricte en matière de sécurité ferroviaire, y compris une surveillance accrue des convois ferroviaires transportant des matières dangereuses qui vise à obtenir des données en temps réel sur l'emplacement et le contenu des trains;

que l'Assemblée législative exhorte les compagnies ferroviaires canadiennes à travailler de concert avec les collectivités traversées par les trains et à améliorer les mesures de sécurité afin de prévenir tout autre accident.
